

2023-10.07.03

Feuillet 712

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

Membres

du Bureau Communautaire

Titulaires : 27

Membres présents : 16

Membres représentés : 0

Votants : 16

Date de la convocation

4 juillet 2023

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le DIX JUILLET à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

● **Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :**

Mesdames PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle

Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, DURAND Pierre, LAMOTTE Dominique, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, CHANTRELLE Brice

● **Etaient présents les Conseillers Communautaires :**

Messieurs DELANAUD Stéphane, WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, VAN OOTEGHEM J. Michel, CAPELLE Hubert, DUTILLEUX Olivier

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :**

Mesdames BERTOUX Julia, DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, RIHET Anne, PERONNET Fabienne

Messieurs TOURNIQUET Gautier, LEROY Jean-Maurice, LEROY Jean-Maurice, LEVASSEUR Roger, BEAUMONT Joël, LESCUREUX André, VERONT Fabrice

● **Présent sans voix délibérative :** M. NOCHEZ Didier

OBJET : Ligne de trésorerie – Régie RASPA

Rapport de Monsieur Francis MOURIER, Vice- Président Eau Assainissement

Compte tenu du retard des travaux, des subventions attendues et des actes d'engagement signés pour la construction des réseaux de collecte des eaux usées sur la commune de Le Quesnel, la Régie Autonome du Service Public d'Assainissement « RASPA » de la CCALN nécessite le recours à une ligne de Trésorerie.

La CCALN a interrogé ses partenaires bancaires sur la contractualisation d'une ligne de trésorerie (avec possibilité de tirages successifs) pour un montant total de 500 000 €.

A ce jour, la RASPA-CCALN ne dispose d'aucune ligne de trésorerie.

CONSIDERANT la consultation faite auprès des établissements bancaires et après analyse des offres reçues,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Décide de souscrire une ligne de trésorerie de 500 000 € auprès du Crédit Agricole Brie Picardie 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS, aux conditions figurant en annexe,
- Autorise le Président et le Vice-Président Eau – Assainissement – Erosion à signer les documents relatifs à cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 12/07/2023

Affiché le 13/07/2023

Fait et délibéré, le 10 juillet 2023
à Ailly sur Noye

Le Président,

Alain DOVERGNE



Ligne de trésorerie

Montant maximum : 500 000,00 €

Caractéristiques générales

Emprunteur	: CC Avre Luce Noye
Durée	: 12 mois
Plafond de la ligne	: 500 000,00 €
Index de référence	: Euribor 3 mois Instanté J-2
Base de calcul des intérêts	: Nombre exact de jours / 360
Marge sur Index	: 0,79%
Taux plancher	: Si l'index de référence est inférieur à (0), il sera alors réputé égal à (0)
Périodicité des intérêts	: Trimestrielle

Frais et commissions

Commission de non-utilisation	: Néant
Frais d'étude	: 0,15% du montant accordé soit 750 € (à régler par mandat)

Conditions d'utilisation

Mise à disposition des fonds	: Minimum 10 000,00 € par télécopie ou mail avant 10h00 pour un déblocage à J
Calcul des intérêts	: De la mise à disposition au remboursement dans nos livres
Remboursements anticipés	: Possibles à tout moment sans indemnité financière

<u>Pour indication :</u>	Euribor 3 mois du 03/07/2023 :	3,597%
	Marge sur Index :	0,790%
	Soit un taux Initial à ce jour de :	4,387%

Ces conditions financières sont valables jusqu'au 26/07/2023. La mise en place d'une ligne de trésorerie reste conditionnée à l'accord de notre Comité des engagements.

- ☐ Niveau de marge donné à titre indicatif, à actualiser et à arrêter le jour de votre conseil.
- ☐ Nous notifier par mail votre accord le lendemain du conseil.
- ☐ Signature du contrat au plus tard un mois à dater de votre conseil.
- ☐ Offre soumise à une étude financière et à l'acceptation de notre Comité des Prêts.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE

Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances.

Siège social : 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 – Service Clients : N° CRISTAL 0 969 323 369 (appel non surtaxé)

N° 487 625 436 RCS Amiens – Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurances sous le N° 07 022 607.

SWIFT : AGRIFRPP887 – Site Internet : www.ca-briepicardie.fr (coût selon opérateur).

05/07/2023

Bon pour accord
le 10/07/2023

A. DAVERGNE
Président
Communauté de Communes Avre Luce Noye
CCAN